

■ **SARER, succursale de Villeneuve**, à Villeneuve (VD), fabrication et commerce de liants bitumeux, entreprise de génie civil ou de bâtiment (FOSC du 03.07.2001, p. 5028). Société anonyme avec siège principal à Lausanne. La signature de Jean-Pierre Largo est radiée. La procuration de Jean-Marie Hermès et Jean-Paul Bouy est éteinte. Jean Beauverd est désormais à Saint-Sulpice (VD) et Serge Poncet-Montanges à Penthaz. Procuration collective à deux, mais pas avec un autre fondé de procuration, est conférée à Marc Maranzana, de France, à St-Gingolph (F), Paul Fellay, de Bagnes, à Fully, et Pierre Bornet, de Château-d'Oex, à Bernex.

Journal no 4563 du 03.05.2002
(00464124 / CH-550.0.170.377-8)